



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

NIVEAU 1 : CONCEPTS DE BASE ET NOTIONS ESSENTIELLES POUR UN MEMBRE DE COMITÉ DE RETRAITE

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite, mais aussi aux personnes en entreprise responsables de la gestion et de l'administration de ces régimes qui souhaitent acquérir ou réviser des notions de base les concernant.

Compte tenu de la complexité grandissante des régimes de retraite, il devient impératif de maîtriser certaines bases pour bien remplir son rôle de fiduciaire et savoir poser les bonnes questions aux experts chargés de la gestion des caisses de retraite. Cette formation a pour objectif de familiariser le participant avec les termes et concepts utilisés dans ce domaine. Il s'agit d'une initiation aux différents types de régimes de retraite ainsi qu'aux règles de base en matière de lois, d'administration et de gouvernance.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée d'environ 5 heures (4 séances entre 1 h 15 et 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Concepts de base des régimes de retraite

- Les régimes d'état et les différents types de régimes d'employeurs
- Introduction au vocabulaire lié aux régimes de retraite
- Les différents intervenants et leurs rôles
- Les différents documents et leur contenu

2. Responsabilités des membres de comité de retraite

- Statut du comité
- Fonctions et tâches du comité
- Obligations du comité
- Responsabilités du comité
- Introduction à la gouvernance
- Règlement intérieur



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

3. Introductions aux concepts de financement et aux exigences réglementaires

- L'évaluation actuarielle
- Situation financière et cotisations requises
- Lois en matière de régimes de retraite
 - Contexte légal global
 - Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR)
 - Loi de l'impôt sur le revenu
 - Développements législatifs

4. Aspects administratifs

Principales tâches administratives

Services aux participants (calcul de retraite, cessation, etc.)

Notion de conjoint et bénéficiaire

La cession de droits entre conjoints

Les rachats de service et ententes de transfert

Les meilleures pratiques